

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation :

Nom: **CHIM-OIL**

Code du produit: **E04**

Identification de la société/entreprise :

Raison Sociale: **SAS FIRCHIM FRANCE**

Adresse: **ZA DE LA GLEBE**

BP 262 – SAVIGNAC

12202 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE CEDEX

Téléphone : **05 65 81 16 37** Fax : **05 65 81 29 98** Mail : **contact@firchim.fr**

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : 01-45-42-59-59.

Société/Organisme: ORPHILA - INRS - <http://www.centres-antipoison.net>.

Utilisation de la substance/préparation

2 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

2.1. Substances

Aucune substance ne répond aux critères énoncés dans l'annexe II partie A du règlement REACH (CE) n° 907/2006.

2.2. Mélanges

Composition :

Identification	Nom	Classification	%
INDEX: 649_221_00_X CAS: 64742-46-7 EC: 265-148-2	DISTILLATS MOYENS (PETROLE), HYDROTRAITES	GHS08, Dgr Xn H:304 R: 65 NOTA: H N	50 <= x % < 100
INDEX: 2046 CAS: 40027-38-1 EC: 254-754-2	DIOLÉATE DE N-ALKYL PROPYLÈNE DIAMINE	GHS05, GHS09, Dgr Xn,N H:302-315-318-400 R: 38-41-50-22	0 <= x % < 2.5

Informations sur les composants :

Note N : La classification comme cancérigène ne s'applique pas car l'historique complet du raffinage est connu, la substance à partir de laquelle elle est produite n'est pas cancérigène.

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

3.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément aux directives 67/548/CEE, 1999/45/CE et leurs adaptations.

Ce mélange ne présente pas de danger physique. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

3.2. Éléments d'étiquetage

Conformément aux directives 67/548/CEE, 1999/45/CE et leurs adaptations.

Phrases de risque :

Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

Phrases de sécurité :

S 51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

S 23 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

3.3. Autres dangers

Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

Le contact répété ou prolongé avec les yeux peut provoquer une irritation.

Le contact direct avec les yeux est probablement légèrement irritant.

Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré. L'ingestion d'une petite quantité de ce produit peut présenter un danger pour la santé.

4 - PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.
NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation :

Faire respirer de l'air frais. En cas de malaise consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer IMMEDIATEMENT et abondamment à l'eau au moins 15min en maintenant les paupières écartées. Faire mouvoir les yeux dans toutes les directions en veillant à éliminer toute trace de produit dans les culs de sac conjonctivaux. Consulter un ophtalmologiste si une gêne persiste.

En cas de contact avec la peau :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse. Consulter un médecin si l'irritation se développe.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. NE PAS FIARE VOMIR. Consulter un médecin si une indisposition se développe.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée n'est disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée n'est disponible.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non inflammable.

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie, utiliser :

- mousse
- poudres

Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie, ne pas utiliser :

- eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas respirer les fumées.

5.3. Conseils aux pompiers

Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Porter un équipement de protection adéquat.

Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.

- Pour les secouristes

Les intervenants seront équipés d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la section 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejets adéquats.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée n'est disponible.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver les mains après chaque utilisation.

Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer et avant de quitter le travail.

Prévention des incendies :

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Equipements et procédures recommandés :

Pour la protection individuelle, voir la section 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Equipements et procédures interdits :

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

Nom : **CHIM-OIL - E04**

REVISION N°5 (09/01/2012)

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Aucune donnée n'est disponible.

Stockage

Conserver dans un endroit sec et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

Emballage

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée n'est disponible.

8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle :**

Brouillard d'huile minérale :

TLV-TWA (A.C.G.I.H.2001) : 5mg/m³TLV-STEL (A.C.G.I.H.2001) : 10mg/m³Distillats moyens (pétrole), hydrotraités, VME = 5mg/m³ (TLV-TWA)**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de vapeurs.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Pictogramme(s) d'obligation du port d'équipements de protection individuelle (EPI) :



Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

- Protection des yeux / du visage

Eviter le contact avec les yeux.

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

Prévoir à proximité un récipient d'eau propre ou une fontaine oculaire en cas de projection dans les yeux.

- Protection des mains

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques de matériau type nitrile.

- Protection du corps

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

Vêtements de travail fermés protégeant les avant-bras en continuité avec les gants. Des crèmes barrières protectrices peuvent être utilisées. Eviter un contact prolongé.

- Protection respiratoire

Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Informations générales**

Etat Physique : Liquide Fluide.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH : Non concerné.

Intervalle de point d'éclair : Non concerné.

Intervalle de point d'éclair : PE > 60°C.

Pression de vapeur : Non concerné.

Densité : < 1.

Hydrosolubilité : Insoluble.

Viscosité : > 7cst (40°C).

Viscosité : 7 mm²/s ≤ v ≤ 14 mm²/s (40°C).**9.2. Autres informations**

Aucune donnée n'est disponible.

10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Aucune donnée n'est disponible.

Nom : **CHIM-OIL - E04**

REVISION N°5 (09/01/2012)

10.2. Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la section 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée n'est disponible.

10.4. Conditions à éviter

10.5. Matières incompatibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut dégager/former

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

11.1.1. Substances

Aucune information toxicologique n'est disponible sur les substances.

Toxicité aiguë :

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : Distillats moyens (pétrole) hydrotraités : > 15 g/kg.

Admin. cutanée (lapin) DL50 [mg/kg] : Distillats moyens (pétrole) hydrotraités : > 2000 mg/kg.

11.1.2. Mélange

Aucune information toxicologique n'est disponible sur le mélange.

12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : dioléate de N-alkyl propylène diamine : <1mg/l

CL50-96heures- poissons [mg/l] : Distillats moyens (pétrole), hydrotraités > 100 mg/l

12.1.1. Substances

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur les substances.

12.1.2. Mélanges

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée n'est disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée n'est disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible.

13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Déchets :

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés :

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport .

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'OACI/IATA pour le transport par air (ADR 2011 - IMDG 2010 - OACI/IATA 2011).

15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Dispositions particulières :

Aucune donnée n'est disponible.

- Tableaux des maladies professionnelles selon le Code du Travail français :

N° TMP Libellé

36 Affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse.

Nom : **CHIM-OIL - E04**

REVISION N°5 (09/01/2012)

- **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune donnée n'est disponible.

16 - AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en section 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Libellé des phrases H, EUH et des phrases R mentionnées à la section 3 :

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R 22	Nocif en cas d'ingestion.
R 38	Irritant pour la peau.
R 41	Risque de lésions oculaires graves.
R 50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R 65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Abréviations :

ADR	: Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.
IMDG	: International Maritime Dangerous Goods.
IATA	: International Air Transport Association.
OACI	: Organisation de l'Aviation Civile Internationale.
RID	: Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.